

La robotisation participe-t-elle à la qualité de vie au travail des éleveurs ?



Etudes de cas dans les exploitations de production laitière lorraines et champardennaises.

L'Aract Grand Est répond aux partenaires sociaux de la Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CPHSCT) de Lorraine qui ont souhaité regarder plus finement ce qui fait l'évolution du métier et de la qualité de vie au travail.

Pour cela, ils ont identifié le secteur de la polyculture-élevage, secteur confronté à des évolutions dont celle de la robotisation de la traite : « *Le robot contribue-t-il à la qualité de vie au travail des éleveurs laitiers ?* ».

L'enquête visait à :

- Analyser les transformations du travail en lien avec l'utilisation des nouvelles technologies ;
- Repérer celles qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie au travail des exploitants, à la prévention de l'usure prématurée, à l'attractivité du secteur ;
- Identifier les pratiques pour mieux anticiper l'introduction de technologies futures sur l'exploitation.

Les investigations ont été menées dans 29 exploitations agricoles, en particulier du secteur de la production laitière, de taille et statut différents (GAEC, EARL, individuelle) avec des activités diversifiées (polyculture-élevage, activités annexes).

Ces investigations ont été conduites par des binômes composés d'un professionnel de l'Aract Grand Est et d'un professionnel de la prévention de la Caisse d'Assurance-Accidents Agricole de la Moselle (CAAAM) ou du Service de Santé au Travail de la Mutualité Sociale Agricole (MSA Lorraine et MSA Marne, Ardennes, Meuse), soit avec l'appui des professionnels de la Chambre d'Agriculture (Moselle, Meurthe et Moselle).

Une recherche-action financée par

Résultats de l'étude

Quelles sont les motivations du recours à un robot de traite ?

Ces motivations sont diverses et tiennent autant à des questions de survie économique que d'opportunités personnelles. Parfois ce recours intervient au moment de la transition familiale, notamment lorsque la question de l'organisation de la traite se pose alors soit par le recrutement d'un vacher, la rénovation de la salle de traite, ou encore l'installation du robot de traite. L'enjeu consiste, aussi, à valoriser l'exploitation par une augmentation de la productivité et de la qualité du lait

Les motivations pour le recours à un robot de traite portent également sur l'amélioration de la qualité de vie au travail. Il peut s'agir de la réduction de la pénibilité physique. Les exploitants aspirent à de nouvelles conditions de travail et surtout à une amélioration de leur qualité de vie au travail pour obtenir *un meilleur équilibre des temps*, lequel peut se traduire par une plus grande liberté organisationnelle face aux contraintes horaires de la traite.

Evolution de l'organisation du travail et des compétences : quelle anticipation ?

- Transformation de l'organisation du travail, des méthodes de travail et nouvelles compétences.

Un nouvel outil tel que le robot de traite implique la prise en compte de l'environnement global de l'exploitation. Egalement pour amortir les investissements, il est nécessaire d'envisager les gains de productivité escomptés (comme par exemple l'augmentation de la production, les possibilités de pâturage, etc.) Des modifications peuvent être apportées à la nourriture des bêtes (rationalisation des rations), aux périodes de vêlage (lissées sur l'année), les moments et durée des traites (selon les besoins des vaches). Ce sont des choix liés spécifiquement à l'éleveur et à sa façon de travailler.

L'utilisation de la machine implique de nouvelles compétences, plus pointues et techniques. Une masse d'informations importantes est disponible avec le robot. Il est nécessaire de savoir les trier, les analyser et les utiliser à bon escient. Le suivi et la maintenance du robot nécessitent également l'acquisition de nouvelles connaissances, liées à l'expérience concrète du fonctionnement du robot. Les savoir-faire pratiques se développent en observant les interactions entre le fonctionnement du robot (bruit, rythme, notamment) et le comportement du troupeau. La gestion des aléas qui en résulte permet de constituer un stock d'expériences pratiques qui fonde une véritable appropriation du système.

- Quelle anticipation avant la mise en place des robots de traites ?

L'organisation est plus souvent pensée du point de vue technique et pour le bien-être de l'animal. L'amélioration des conditions de travail de l'éleveur est très souvent sous-estimée au moment du projet, même si, pour certains, et de façon explicite, le « *robot est un moyen pour que le travail devienne acceptable* ». Certains mentionnent également qu'« *il faut réduire la pénibilité pour profiter de sa retraite* » et pour « *que ma salariée puisse continuer à travailler sur l'exploitation* ». En revanche, certains d'entre eux jugent utile, voire indispensable de faire un état des lieux des compétences requises sur la ferme.

Certains exploitants, peu nombreux, nous ont longuement décrit le processus d'élaboration d'une cartographie des compétences de l'ensemble des associés et/ou du/des salarié(e-s) présents sur l'exploitation dans le but de pouvoir anticiper une organisation du travail en phase avec l'arrivée du nouvel outil. L'identification des compétences, des capacités et des envies de chacun permet une opérationnalité rapide et efficace dès la mise en route du robot.

L'arrivée de cette nouvelle technologie est souvent facteur de bouleversement qui ne modifie pas seulement les modes d'organisation et les conditions de travail. Elle ébranle les cultures de métiers qui fondent l'identité au travail. Tous les exploitants expriment le fait que le métier a évolué avec le robot de traite : « *On doit davantage être dans la surveillance des bêtes [...] le rapport à la bête est différent, il est plus global* ». Cette évolution est d'ailleurs perçue positivement par certains : « *J'aime bien le rapport à la bête plus global lié à la traite du robot. Avec une salle de traite, le rapport est limité à la mamelle* ».

Les transformations du travail : vers une amélioration de la qualité de vie au travail des exploitants ?

- Le contenu du travail : surveillance des bêtes et du robot (l'émergence d'un autre rapport à la bête et au troupeau)

Le rapport à la bête se modifie. La surveillance est réalisée sur l'ensemble du troupeau tout au long de la journée à la fois en passant dans le bâtiment et via les données informatiques. Cette activité particulièrement mise en avant par l'ensemble des éleveurs est l'une des clefs de compréhension qui facilite l'adaptation à ce nouvel outil et au nouveau rapport que l'éleveur a de son métier : « *Si l'agriculteur prend un robot pour ne plus être auprès de ses vaches alors il n'y arrivera jamais* ».

La surveillance s'exerce à la fois sur le troupeau et sur le robot. Néanmoins, cette activité se fait de manière morcelée mais continue tout au long de la journée. C'est pourquoi le développement de savoir-faire pratique est un moment essentiel pour s'approprier la technologie. Outre la maîtrise de l'équipement, il est indispensable d'acquérir des connaissances sur l'analyse des données. Car l'information disponible est précise, abondante ; il est d'autant plus nécessaire d'en réaliser un diagnostic pertinent pour une aide à la décision et une production efficiente.

- Une organisation du travail plus souple qui permet de recomposer les temps sociaux et professionnels

Tous les exploitants rencontrés mettent en avant la souplesse dans l'organisation du travail permise par les robots de traite.

L'arrivée du robot va souvent permettre aux exploitants une redéfinition des temps. Nous pouvons affirmer qu'un rééquilibrage des temps s'opère. Jusqu'alors, les temps sociaux, familiaux et professionnels s'entremêlaient de façon inextricable. Avec le robot et la sortie de l'astreinte de la traite, les exploitants découvrent des moments hors de l'exploitation, ce qui semble aussi leur permettre une organisation plus structurée, ainsi qu'une redéfinition des rôles et une répartition des activités entre associés et salariés

le temps réinvesti dans les activités professionnelles se fait au profit d'une surveillance du troupeau plus fine et plus globale (qui peut être réalisée via le smartphone ou l'ordinateur). Ce temps peut être aussi utilisé pour gérer l'accroissement des activités administratives, pour diversifier les activités ou pour développer les temps sociaux

- Mais une charge mentale qui progresse

Les éleveurs choisissent la traite robotisée pour éliminer l'astreinte horaire et la pénibilité de la traite conventionnelle. Cependant, le temps de travail peut être identique, voire croître car cette nouvelle technologie entraîne de nouvelles activités de gestion du matériel et de traitement des informations fournies par le logiciel. Le robot va procéder à différentes analyses et permettre ainsi de détecter un certain nombre d'événements indésirables. L'éleveur peut alors agir rapidement et plus efficacement. Il anticipe mieux l'expression clinique des troubles de santé du troupeau. Il peut intervenir à un moment opportun et ainsi limiter, voire éviter des complications et des pertes de volume de production liées à une prise en charge trop tardive.

Pour autant, cet outil entraîne de nouvelles contraintes. La charge mentale peut s'intensifier lorsque les problèmes s'accumulent, et notamment à cause : de la masse et de la complexité des informations produites, puis de trier et analyser les données ; des difficultés à maîtriser le logiciel, voire de l'équipement informatique ; des dysfonctionnements et des aléas toujours urgents à gérer (puisque la traite se fait 24h/24). C'est d'autant plus le cas lorsque l'éleveur opte pour une surveillance à distance de la traite, via le smartphone.

Conclusion

L'implantation des robots de traite n'est pas sans influence sur la qualité de vie au travail des éleveurs. Dans l'immédiat, ils permettent à l'exploitant de prendre de la distance par rapport aux méthodes traditionnelles de traite. Cette liberté retrouvée permet autant de réinvestir de nouvelles activités – analytiques notamment - que d'améliorer les rapports entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Mais nos observations montrent que cette évolution ne se fait pas toute seule. Un travail d'appropriation conséquent reste nécessaire à l'éleveur pour faire de cette technologie un véritable instrument qui soutient et appuie son action. La notion d'usage est ici essentielle à prendre en compte : une technologie doit être retraduite et incorporée dans les gestes quotidiens pour être utile ; elle ne se déploie pas sans que les conditions d'usages pratiques soient pensés et adaptés. Sinon, le risque de rejet reste possible. Pour réussir, une technique nécessite sans doute une certaine plasticité dans les conditions de sa mise en œuvre.

Aussi, l'isolement relatif des éleveurs ne facilite sans doute pas les choses. Le travail avec le conseiller de la marque permet d'anticiper certains usages. Les flux de matière et d'information, l'organisation du travail et de la production, la répartition de nouvelles tâches (souvent connexes/secondaires) ou les compétences à développer sont des éléments à prendre en compte.

C'est le cas aussi lorsque l'introduction du robot permet de réfléchir au bien-être animal. Dans les cas qui ont réussi, le projet, mûri avec le technicien du fabricant a souvent été l'occasion de repenser les conditions de vie et de confort des animaux. Ceci se traduit par un cheminement qui respecte mieux la logique « des animaux »... lesquels semblent alors se l'approprier plus aisément. En conséquence, les animaux semblent plus calmes, moins sujets aux maladies et aussi... plus productifs en lait. L'usage doit donc intégrer tous ces éléments qui deviennent gage de réussite.

Le robot de traite participe certainement à la qualité de vie au travail des éleveurs. Néanmoins des questions restent en suspens concernant les contraintes organisationnelles (utilisation et analyse des données via les compétences et l'évolution du métier par exemple) et technologiques (les effets sur la santé mentale du fait de la gestion des aléas).

Si le robot permet de libérer l'éleveur de la traite, ce n'est pas le moindre paradoxe que de voir celui-ci se transformer en « addict » du smartphone comme n'importe quel cadres dans les grandes entreprises. Il faudra examiner si cette hyperconnexion – qui est aussi une source de brouillage entre la vie professionnelle et la vie privée – provoque des situations de « techno-stress ». Mais là encore, des usages seront peut être inventés pour réduire ces nouvelles contraintes et trouver le moyen d'intégrer ces technologies dans des routines banalisées.

Merci à tous les exploitants et leurs salariés de nous avoir permis de réaliser cette étude et de nous avoir toujours si bien accueillies !

Contact :

Aline Dronne, Sociologue & chargée de mission, Aract Grand Est
a.dronne@anact.fr